Procédure pénale CM+TD

Infos pratiques

- **ECTS** : 4.5
- **Nombre d'heures** : 45.0
- **Période de l'année** : Enseignement cinquième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral et Travaux dirigés
- **Ouvert aux étudiants en échange** : Oui
- **Composante** : Droit et science politique
- **Code ELP** : 5J5DPRPT

Présentation

Après une approche notionnelle en introduction, le cours de procédure pénale présente les principes fondamentaux qui s'appliquent à la matière (garanties issues du droit au procès équitable, présomption d'innocence…), les acteurs de la procédure pénale ainsi que les actions issues de l'infraction. Les différentes étapes du procès pénal sont détaillées : de l'enquête policière à l'exercice des voies de recours.

Évaluation

SESSION 1
Régime standard : Contrôle continu, dont écrit de 3h
Régime dérogatoire : Ecrit, 3h
SESSION 2
Ecrit, 3h